



Campagne d'emplois 2022

Composante d'affectation : UFR DSEP

Désignation de l'emploi :

Nature du concours : **Maître de conférences**

Numéro de l'emploi : **Création**

Section(s) CNU : **02ème**

Composante d'affectation (localisation) : **UFR Droit, Sciences économiques et politiques**

Laboratoire d'accueil : **CREDESPO**

Date de nomination demandée : **01/09/2022**

Vacance du poste : **Vacant**

Profil de publication : **droit public interne ; droit constitutionnel/droit administratif**

Profil en Anglais / « Job Profil » : *domestic public law ; constitutional law/administrative law*

Enseignement

Objectifs pédagogiques et besoins d'encadrement :

Le ou la candidat(e) recruté (e) sera amené à effectuer son service sur des cours magistraux (droit public général, droit de la fonction publique) ainsi que sur des travaux dirigés dans les deux matières fondamentales que sont le droit constitutionnel et le droit administratif. Une expérience antérieure très large d'enseignement, à tous les niveaux et tous les publics, (droit et AES) sera privilégiée.

Contacts enseignement :

- Dominique.andolfatto@u-bourgogne.fr

Recherche

Le CREDESPO souhaite, grâce à ce recrutement d'un publiciste interniste, soutenir les axes 1 (institutions : normes, idées, organisations) ou 3 (Justices). Le ou la candidat(e), de par ses recherches, doit montrer qu'il peut s'intégrer dans une démarche pluridisciplinaire. Des travaux autour du concept de démocratie et de ses implications seront particulièrement appréciés.

Le CREDESPO est membre du Pôle thématique DGEP de la COMUE UBFC. A ce titre, le candidat ou la candidate recruté(e) pourra développer ses recherches en collaboration avec les chercheurs des laboratoires de droit et d'économie rattachés à ce Pôle et qui travaillent sur des thèmes similaires.

Contacts recherche :

- Patrick.charlot@u-bourgogne.fr

MODALITES DE DEPOT DE CANDIDATURE

La campagne de recrutement est entièrement dématérialisée.
Enregistrement des candidatures et dépôt des pièces du dossier dans le domaine applicatif **GALAXIE** :

du 24 février 2022 (10h*) au 31 mars 2022 (16h*)

Les pièces à fournir pour la candidature à un poste d'enseignant-chercheur (professeur des universités et maître de conférences) sont recensées dans les arrêtés du 13 février 2015 modifiés (**MCF** et **PR**).

Toutes les informations relatives à la campagne de recrutement 2022 à l'université de Bourgogne, à l'enregistrement de la candidature et au dépôt des pièces constitutives du dossier sont consultables sur le **site de l'université de Bourgogne**.

**Heure de Paris*